



titre de séjour, ils veulent un garant (Prise en charge) au lieu de fonds personnels suffisants?

Par **jiji95**, le **05/10/2023** à **14:43**

Bonjour, j'ai fait la demande de renouvellement de mon titre de séjour, et aujourd'hui j'ai reçu "Demande de complément", ils ont demandé "Document de ressources fournies par un tiers", mais j'ai fourni des relevés bancaires avec "SOLDE CREDITEUR AU 15.09.2023 = 13900€", que se passe-t-il ? J'ai renouvelé mon titre plusieurs fois et ils ont accepté des relevés bancaires, car soit vous fournissez une bourse, un contrat de travail, des relevés bancaires personnels ou un garant, mais moi j'ai fourni des fonds personnels. Je pense qu'ils ont mal lu quelque chose, je n'ai pas de garant. Ils demandent 615euros/mois, que j'ai déjà et plus encore.

Que dois-je faire, télécharger une lettre explicative avec attestation de solde et leur expliquer ?

Par **Marck.ESP**, le **05/10/2023** à **17:44**

Bonjour

Vous pouvez former un recours gracieux auprès du préfet de votre domicile (et/ou un recours hiérarchique auprès du ministère de l'intérieur).

LIEN

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31969#:~:text=>

Par **jiji95**, le **06/10/2023** à **18:51**

Je ne pense pas pouvoir faire ça, c'est trop. Puis-je télécharger dans la rubrique où l'on demande des « documents de ressources fournies par un tiers » une attestation de solde (avec des fonds très suffisants) avec une lettre explicative ?

Par **youris**, le **07/10/2023** à **11:37**

bonjour,

les fonds sur un compte bancaire sont très volatils, un compte bancaire peut être vidé en quelques secondes alors qu'un garant reste un garant sur la durée prévue.

salutations